



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe de travail de suivi de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification de la COMIFAC tient sa douzième réunion à Malabo

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) organise avec l'appui financier de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et de l'Union Européenne à travers le programme BIOPAMA II, la douzième réunion du Groupe de Travail de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification en Afrique Centrale (GTCCD) du 27 au 29 septembre 2023 à Malabo en Guinée Equatoriale.

Cette réunion sous-régionale de trois jours permettra aux participants globalement de faire le décryptage des décisions prises lors de la COP 15 de CNULCD tenue du 9 au 20 mai 2022 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Spécifiquement il sera question de : (i) de s'approprier les résultats des travaux de la COP 15 ; (ii) d'analyser les différentes décisions et d'identifier les activités à mener pour leur mise en œuvre ; (iii) de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des engagements pris par les pays d'Afrique centrale dans le cadre du Défi de Bonn sur la restauration des paysages ; (iv) de faire l'état des lieux des initiatives de la Neutralité de Dégradation des Terres (NDT) et la mise en œuvre des Plans d'Actions Nationaux de Lutte contre la Désertification (PAN LCD) des pays membres de la COMIFAC ; (iv) d'élaborer le feuille de route 2023 du GTCCD.

Selon **Hervé Martial MAIDOU**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, « la dégradation des terres est un grand défi pour tous les pays de la COMIFAC d'où la nécessité de conjuguer les efforts pour venir à bout de ce fléau ; Nous osons croire qu'aux sorties des travaux, un ensemble actions harmonisées sera adopté, et que la feuille de route 2023 du GTCCD qui sera adoptée servira de bonne base pour les négociations lors de la CdP16 ».

Prendront part à cette rencontre, une trentaine de participants dont les Points Focaux Nationaux de la CCD des pays membres de la COMIFAC ; les Coordinateurs Nationaux de la COMIFAC du Tchad, du Burundi et du Rwanda ; et les Représentants des partenaires au développement. Quatre principaux résultats sont attendus au terme de ce grand rendez-vous régional.

Relevons aussi que cette réunion technique se tient quelques semaines avant la vingt-et-unième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

(CRIC 21) de l'UNCCD prévue en Ouzbékistan, du 13 au 17 novembre 2023. Il sera également question lors de la réunion de Malabo de préparer la participation des pays de la COMIFAC à cet important évènement.

A propos du GTCCD

Le Groupe de Travail de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification en Afrique Centrale en abrégé GTCCD a été mis en place par le Secrétariat exécutif de la COMIFAC depuis 2008 pour coordonner et de suivre la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) en Afrique centrale. Cette entité est composée des représentants : des Centres de liaison du PASR/LCD-AC (COMIFAC, CEEAC) ; des Chefs de file thématiques du PASR/LCD-AC (Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques d'Afrique Centrale (CEBEVIRHA), Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), Agence Intergouvernementale de Développement de l'Information Environnementale (ADIE), Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) ; des Points Focaux Nationaux de la CCD des pays membres de la COMIFAC; des Coordinateurs Nationaux de la COMIFAC du Tchad, Burundi, Rwanda ; et des Représentants des partenaires au développement.

Pour d'amples informations, bien vouloir télécharger les TDRs de l'atelier et /ou contacter :

Valerie Tchuante: expert suivi évaluation COMIFAC vtchuante@comifac.org

Louissette Sylvie Yebel Founa, experte communication
COMIFAC louissetteyebel@comifac.org